

Le Chant du ROSSIGNOL

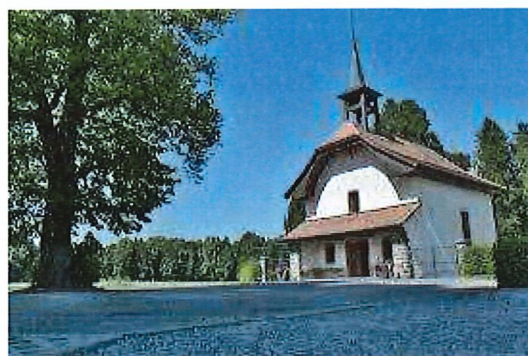
PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE DE MONTPREVEYRES

Mai
2026



26 mai 2026 : Cérémonie publique : assermentation des autorités communales à l'Eglise

Cédric Alber, Préfet du district de Lavaux-Oron, procédera à l'assermentation des citoyennes et citoyens désirant faire partie du Conseil général et des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031. Cette cérémonie, initialement prévue à la salle des Balances retrouve son déroulement traditionnel à l'église de Montpreveyres



le mardi 26 mai 2026 à 19h00.

Une verrée sera offerte à l'issue de la séance à la salle du Tilleul. La Municipalité invite chacune et chacun à participer activement à la vie de notre village en se faisant assermenter. Inscription dès 18h30 sur place.

Faire partie du Conseil général, quel engagement ?

Notre village connaît une forte croissance et les prévisions tendent à annoncer une croissance démographique d'environ 200 Rossignols à l'horizon 2031 (670 en mai 2026).

Il est important que la représentation dans l'organe législatif soit diversifiée et représente les préoccupations et intérêts de toutes et tous. S'engager au Conseil général, c'est :

- se rendre disponible quatre fois par année aux séances du Conseil qui ont lieu généralement en mars, juin, octobre, décembre, parfois avec une séance extraordinaire en cours d'année
- s'engager selon les souhaits ou intérêts dans des commissions permanentes, telles que les commissions de gestion, des finances, de l'urbanisme, etc., toutes mentionnées sur le site internet
- parfois être sollicité par le ou la Président-e du Conseil pour faire partie d'une commission « ad hoc » sur un sujet précis. Il s'agit alors d'étudier et de se prononcer sur un préavis, présenté par la Municipalité et qui sera soumis au vote lors de la tenue du Conseil général.

Renseignements auprès de la Présidente du Conseil Martine Borgeaud :
martine.borgeaud@montpreveyres.ch.



30 mai 2026 – Programme de l'inauguration de la place de jeux et coupe-pression

Dès 9h30 : Accueil café/thé à la place de jeux

Dès 10h30 : Visite du coupe-pression de la Mellette et information sur le réseau d'eau – déplacement libre

Dès 12h00 : Inauguration de la place de jeux – discours du Syndic – verre de l'amitié

Démonstration de danse country

par les DREAMCATCHERS du Gros de Vaud et initiation à la « danse en ligne »

Grillades et salades offertes par la Municipalité

Suivi d'une deuxième animation par les Dreamcatchers

Dès 15h00 : ouverture du bar et des animations par la jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes
Tournoi de pétanque sur le terrain de sport



Recherche chauve-souris désespérément...



Avez-vous vu des chauves-souris :

- voler autour d'un bâtiment ? sortir d'un bâtiment ?
- se cacher derrière un volet, dans un grenier, dans les combles ?

Matteo Saino Calabretta a pour mission de recenser les hirondelles, les martinets et les chauve-souris, qui nichent dans notre village.

Ces dernières sont particulièrement difficiles à repérer ! Vous le verrez donc prochainement scruter aux alentours des habitations parfois même à l'aube ou au crépuscule. Merci de lui réserver bon accueil. Pour lui donner un coup de main, si vous les voyez ou détectez leur présence autour de chez vous ou d'un autre bâtiment, contactez-

le par mail matteo.sainocalabretta@gmail.com ou par tél 079 931 87 66.

Terreau à disposition à la déchetterie

Munis de leurs propres récipients et d'une pelle, les habitants de la commune peuvent se servir du terreau mis à disposition et offert gratuitement aux Rossignols uniquement ! Veillez à bien recouvrir le terreau après vous être servis afin qu'il ne prenne pas la pluie.



9 juin – 17h à 19h - Permanence Conseil-Constructions

Vous avez un projet d'agrandissement ou de transformation : véranda, jacuzzi, clôture, cabanon ? Vous voulez connaître la surface constructible encore disponible sur votre parcelle ? Renseignez-vous avant d'entamer les travaux... Il reste quelques places : 30 minutes de conseils gratuits par un spécialiste. Inscription par mail à admin@montpreveyres.ch

Restrictions de la circulation pendant l'Abbaye des patriotes du Haut-Jorat

La manifestation prévue occupera la place de jeux ainsi que les alentours, occasionnant le déplacement de l'arrêt de bus direction Moudon, la fermeture du chemin de la Rochette et également de la déchetterie ; en raison du montage et démontage, des restrictions seront en cours dès le vendredi 19 juin le matin, et ce jusqu'au mardi 30 juin le soir. Nous vous remercions de bien observer et prendre note des informations ci-dessous et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver lors de cette événement qui ne survient que tous les quatre ans !

- Places de parc du « vieux collège » interdites du **samedi 20 juin à 8h00 au mardi 30 juin à 18h00**.
- Chemin de la Rochette et accès à la déchetterie : circulation difficile **le samedi 20 juin pendant la matinée**.

- **Chemin de la Rochette fermé du samedi 20 juin dès midi jusqu'au mardi 30 juin inclus.**

- **Déchetterie fermée exceptionnellement les 22 / 24 / 27 et 29 juin**, elle rouvrira le mercredi 1^{er} juillet.

- L'arrêt de bus « Village » direction Moudon sera déplacé en bordure de la route de Berne, à l'embouchure de la Route A l'Allamand, **du samedi 20 juin jusqu'au mardi 30 juin inclus**. Une signalétique sera mise en place.

